

Les THERY

Lignage de Marguerite THERY (Sosa 745 – Génération 10)

- | | | | |
|----|------------------|---|-----------------------------|
| 1. | Marguerite THERY | x | François PAVY 1661-1724 |
| 2. | Jean THERY | x | Marie DEMARLES ca 1632-1698 |
| 3. | Jean THERY | | |

Filiation d'Anne THERY (Sosa 643 – Génération 10)

- | | | | |
|----|--------------|---|-----------------------------|
| 1. | Anne THERY | x | Martin LAGACHE ca 1658-1710 |
| 2. | Martin THERY | x | Antoinette SOULIART |

Etymologie

Variante de Thierry, nom de personne d'origine germanique, Theodoric (theod = peuple + ric = puissant).¹

Notes

Les deux branches sont-elles liées ?

Rely et Fléchin sont, en effet, proches géographiquement ; mais, les centièmes de 1569 font apparaître de nombreux THERY dont

- Pierre à Ligny-lez-Aire
- Nicolas à Boncourt
- Flourent à Cuhem
- Charles, Roland et Nicolas à Fléchin.

Lignage de Marguerite THERY

Pour Marguerite THERY, le seul acte trouvé dans les BMS est celui de son mariage à Roquetoire avec François PAVY. Témoin de ce mariage : François THERY, qui signe. Cette signature est similaire à celle de François THERY, fils de Jean et de Marie DE MARLES, dans les registres BMS de Rely dans lesquels se trouve l'acte de naissance d'Anne Marie PAVY, fille de François et de Marguerite THERY. Le parrain d'Anne Marie est son oncle Charles THERY, de Bomy, dont l'acte de mariage, le 15/1/1695 à Bomy, précise qu'il est fils de Jean et de Marie DE MARLES. D'où l'hypothèse que Marguerite est fille de Jean et de Marie DEMARLES. Son nom apparaît dans le registre parmi les confirmés du 16/7/1669.

L'acte de mariage fait mention d'une dispense d'affinité au 3^{ème} degré du fait de sa parenté avec la première femme de François PAVY, Antoinette LEPRETRE qui pourrait être celle née le 23/1/1663 à Rely, fille de Pierre et de Jeanne HUGUET et être petite-fille de Jacques et de Marguerite DELEHAY. Ce dernier couple est cité dans une reconnaissance de 1646 (voir ci-dessous), relative à une rente créée par Jean DELEHAY et Jean THERY, marié à la tante de Marguerite, nommée aussi Marguerite DELEHAY. D'où l'hypothèse que le père de Jean et de Marguerite DELEHAY serait le motif de la dispense d'affinité, aujourd'hui disparue. Il y a

¹ Source Geneanet

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

toutefois un problème : La première Marguerite est héritière de sa tante, femme de Jean THERY, ce qui signifie que cette dernière est décédée sans postérité. L'hypothèse retenue est que son mari s'est remarié et a eu, avec sa seconde femme, un enfant nommé Jean.

Filiation d'Anne THERY

OAnne THERY s'est mariée à Fléchin. Une dispense du diocèse de Boulogne (cote AD62-1G829) demandé pour le mariage d'Antoine LAGACHE et de Marie Jh THIEBAUT donne le nom de sa mère. Et, un acte de baptême du 22/7/1673, BMS de Fléchin, indique que le père de l'enfant, Pierre THERY, est lui-même fils de Martin et d'Anthoinette SOULIART.

BMS – NMD

Branche 1

Mariage

Roquetoire, le 4/4/1693, ... François PAVY, veuf d'Antoinette LE PRESTRE et Marguerite THERY, tous deux de cette paroisse, ayant auparavant obtenu dispense¹ de 3^{ème} degré d'affinité de Nre St Père le Pape Innocent XII à cause que la dite Marguerite THERY estoit parente au 3^{me} degré à la ditte Antoinette LEPTRE, le tout fait en présence des parents, amis (signature de François THERY)²

Sépultures

Rely, le 22/6/1698, le dimanche soir, est trespasée en la communion de l'église Marie DESMARLES, veufve de Jan THERY, eagée de 66 ans ou environ, dont le corps fut ensépulturé au cimetièrre de ce lieu le lendemain 23 dudit mois après qu'iceluy présent le service solemnel fut célébré en cette église, s'estant la déffuncte avant de mourir confessé plusieurs fois pendant ... à moy.

Rely, le 5 avril 1696, trespassa en la communion de l'église Jean THERY, mary de Marguerite DE MARLES, eagé de 65 ans environ, dont le corps fut inhumé le lendemain dans le cimetièrre de ce lieu après qu'iceluy présent le service solemnel fut célébré en cette église, s'estant ledit déffunct avant mourir confessé à moy, curé doyen dudit lieu, reçu le st viatique du corps de N.S. et l'extrême onction de mes mains ; en foy de quoy ay signé cy-dessous, ayans Michel et Franchois THERY, frères, enfants du deffunct signé avec moy soubz acte pareil à celuy au nouveau registre après qu'ayans esté interrogé s'ils sçavaient escrire ont tous deux répondu qu'ouy.

Branche 2

Mariage

Fléchin, le 9/2/1671, après fiançailles et publications des trois bans au prosne de nostre messe paroissiale, je soubsigné curé de l'église de Fléchin ay en ladite église interrogé Martin LAGACHE et Anne THERY de cette paroisse leur consentement mutuel par moy ... les ay solemnellement par parolles de prestre coniong en mariage en présence de Jean BRUCELLE, Martin THERY et autre la messe des épousailles ... et ai donné la bénédiction nuptiale en la forme de nre mère st église

Sépultures

Merck-Saint-Liévin, le 27/6/1722, est décédé Anne THERY veuve de Martin LAGACHE, le lendemain nous lui avons donné la sépulture dans la chapelle de St-Liévin (...)

Merck-St-Liévin, le 14/10/1710, est décédé de ce monde Martin LAGACHE, père du sieur curé, âgé de 62 ans environ qui a été porté en sépulture le 1. de ce mois dans la chapelle de

² Dispense non retrouvée

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

St-Liévin, sa paroisse, où moi, vicaire sousigné, avec Joseph DESELINGUE l'avons conduit avec les cérémonies accoutumées ; auquel convoi ont assisté le sieur curé avec les ... sousignés.

Actes notariés

Branche 1

Vente du 23/2/1670 à Lillers (n° 35 – relevé d'Yves LEMAIRE)

François BINAS (signe: THOMAS?) de Erly et avec luy Pérone CARON sa compagne(...); à Jan THERY charpentier à Ligny et Marie DEMAITRE? sa femme; manoir à Rely au lieu nommé « le Renchon ».

Reconnaissance du 19/6/1666 à Aire (n° 193 – relevé d'Yves LEMAIRE)

Chles DELHOSTEL laboureur demt à Rely et pour Fhois et Margtte DELHOSTEL ses frères et soeur en minorité, enfants et hers de Robert fils de Jenne BOURNISIEN; rente le 17/12/1621 par Anthoine CRESPIN manouvrier, Pasquet THERY sa femme, Fhois THERY, Jenne BOCQUET sa femme, tous de Rely, au proffit de Jenne BOURNISIEN vefve de feu Jan DELHOSTEL; transport par Robert DELHOSTEL demt au chemin à Rely, au proffit de Fhois THIRANT le 18/2/1639; transport du dit Fhois THIRANT marchand en ceste ville, au proffit de Jan THIRANT son père le 3/9/1647. Au proffit de Pierre, Jacques et Damlle Catherine THIRANT frères et soeur, enffans et hers du dit Jan

Rente du 8/11/1664 à Aire (n° 47 – relevé d'Yves LEMAIRE)

Adrien THERY labour demt à Cuhem et Catherine CADART sa femme; achat de terres, de Guislain ANICOT greffier du dit Cuhem; manoir ci-devant amazé à Cuhem.

Transaction du 2/4/1658 (n° 14 – relevé d'Yves LEMAIRE)

Jean SAISON laboureur à Mametz, et pour Franchois CADDART son beau frère ; Jean THERY laboureur à Cuhem ; le dit THERY comme occupeur des manoirs et terres appartenant au dit premier comparant et son dit frère, à Cuhem, à raison des pertes qu'icelui THERY avait souffert durant le temps du bail

Reconnaissance du 5/11/1647 (n° 181 – relevé d'Yves LEMAIRE)

Jacques HUCQUET laboureur à Rely, mary de Margueritte DELEHAYE, icelle nièce et here de feu Margueritte DELEHAYE, vivant femme à Jean THERY ; rente à Aire le 4/5/1615 par Enguerande LE PBRE veuve de Jean DELEHAYE, les dits THERY et Margte DELEHAYE sa femme, au profit de Nicolas LEBRE. Au profit des enfants mineurs de Jean et Louis LEPBRE, frères, enfants du dit Nicolas, les dits mineurs institués hers d'icelui Nicolas par son testament. Additif le 30/11/1647 : Jean LEPBRE exécuteur de feu Nicolas son père, avec ses enfants héritiers du dit Nicolas leur père grand ; satisfaits de Jacques HUGET mary de Margte DELEHAY

Branche 2

Reconnaissance du 23/7/1666 à Aire (n° 174– relevé d'Yves LEMAIRE)

Jan RICOUART laboureur demt à Fleschin mary d'Anthoinette THERY, fille et here de Joachim THERY; le 21/6/1631 le dit Joachim, de Pierre LE JOENNE échevin de ceste ville; à Cuhem le 5/7/1629 par Nicolas THERY au profit du dit Joachim; reconnu par le dit Nicolas THERY à Aire le 13/6/1631 transport du dit Joachim THERY. Au profit d'Estienne LE JOEUNE rentier en ceste ville, fils et her du dit feu Pierre